



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

Par rapport à 2010, la branche enregistre une progression de 39,0 % des effectifs jusqu'en 2019. Cette tendance semble marquer le pas selon les prévisions réalisées pour les années 2020 à 2022.

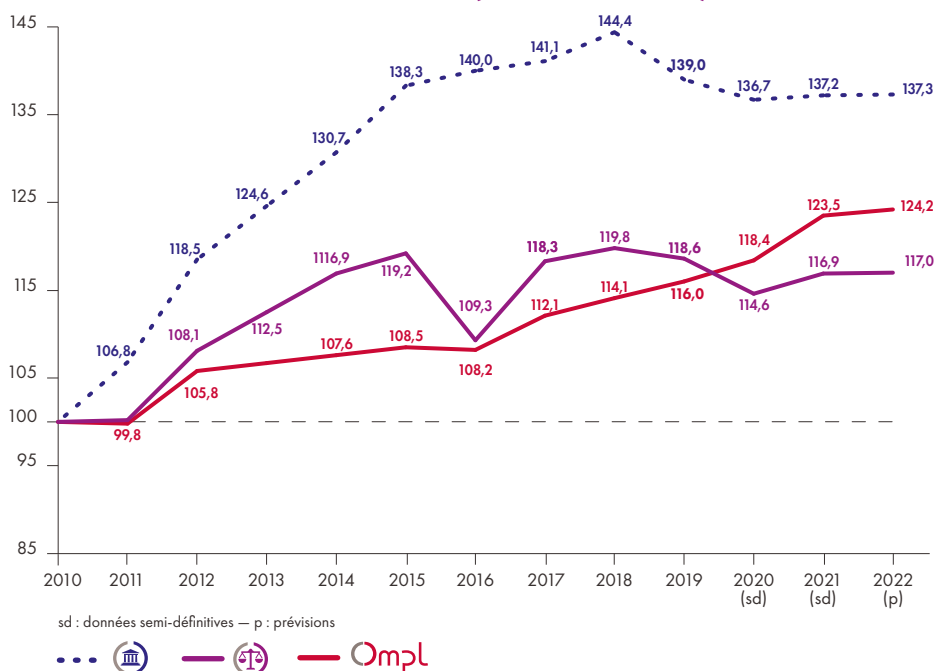
Évolution des effectifs salariés en volume

Années			Ompl
2010	2 472	56 892	392 022
2011	2 640	57 012	391 128
2012	2 929	61 512	414 593
2013	3 080	64 011	418 164
2014	3 230	66 508	421 726
2015	3 420	67 787	425 204
2016	3 461	62 162	424 282
2017	3 487	67 294	439 646
2018	3 570	68 163	447 199
2019	3 436	67 494	454 932
2020 (sd)	3 380	65 196	464 109
2021 (sd)	3 391	66 483	484 334
2022 (p)	3 394	66 575	486 942

Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2010)



Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.



Secteur juridique

Branche professionnelle



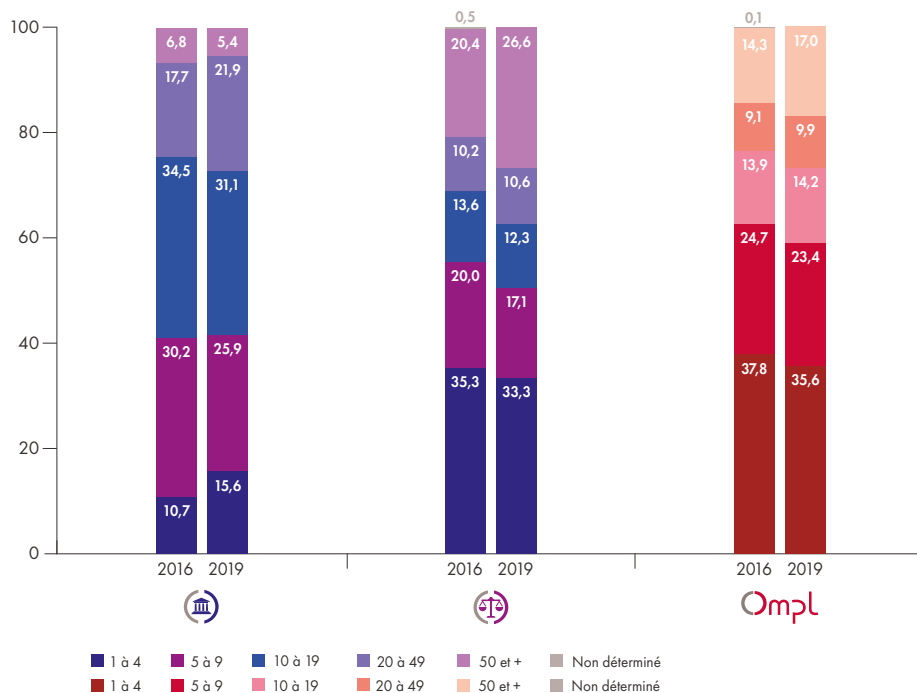
Études d'administrateurs
et mandataires judiciaires



3/4 DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 72,6 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.
- Par rapport à 2016, la part des effectifs salariés travaillant dans une entreprise de moins de 20 salariés a reculé (- 2,8 points) au profit des entreprises de taille plus importante.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



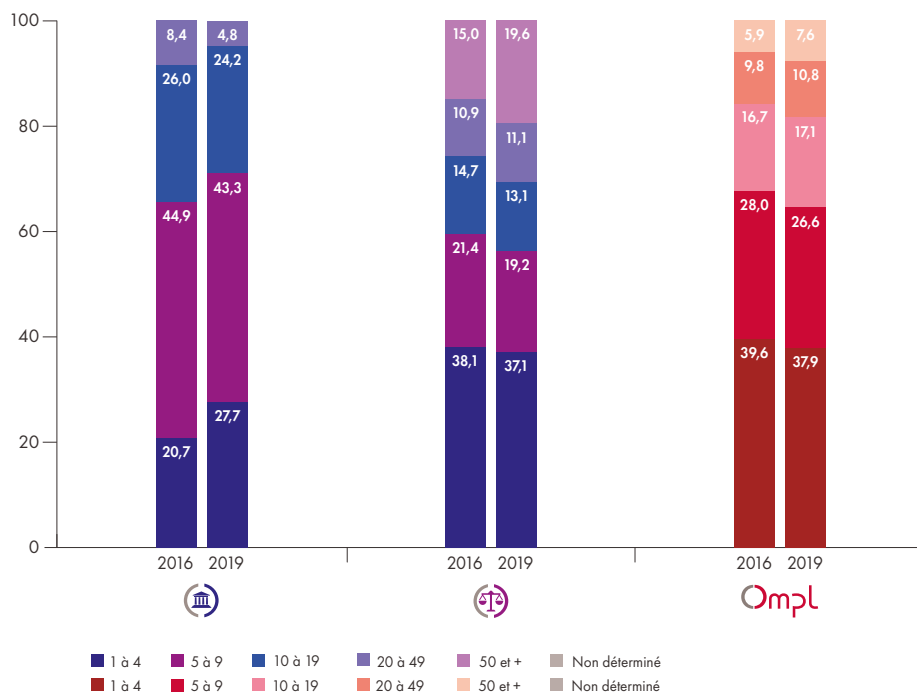
Source : Insee, DADS 2016-2019.



RÉSISTANCE DES ÉTABLISSEMENTS DE PETITE TAILLE

- L'importance des structures à taille humaine est très marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 95,2 % des effectifs.
- En outre, la proportion de salariés travaillant dans ces petites structures a progressé de 3,6 points par rapport à 2016.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



Source : Insee, DADS 2016-2019.

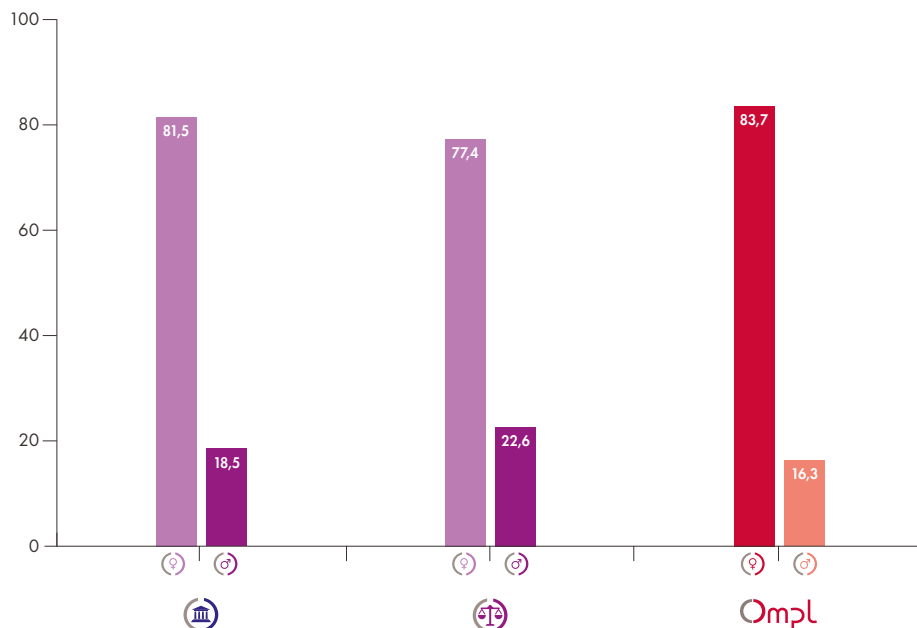


EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 81,5 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (77,4 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source: Insee, DADS 2019.

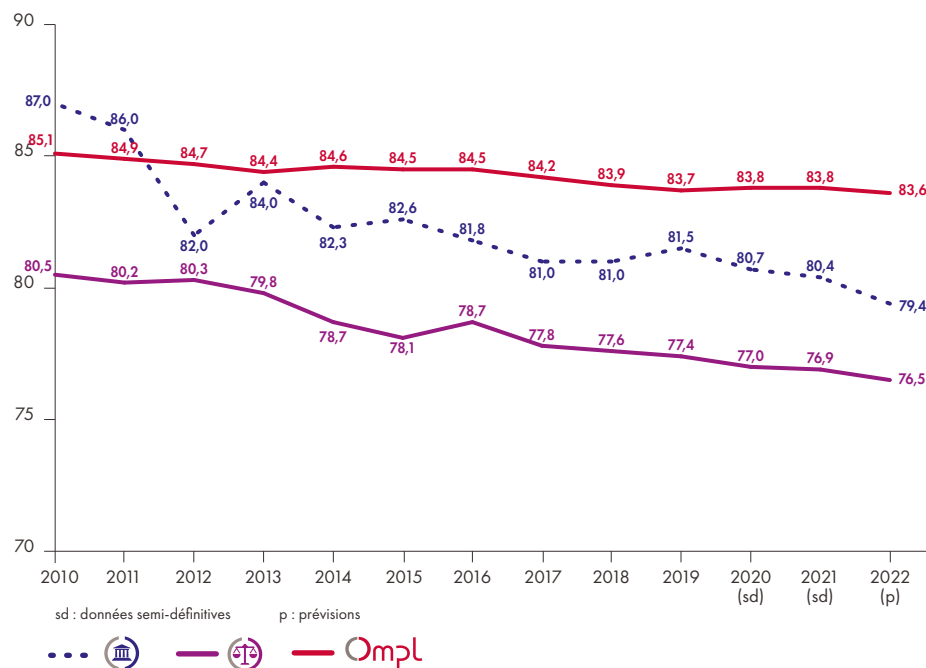


REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2010, la part des femmes dans l'emploi de la branche diminue jusqu'en 2019. Elle baisse de 5,5 points.

Les prévisions pour les années 2020 à 2022 laissent envisager le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source: Insee, DADS 2010-2019, estimations.

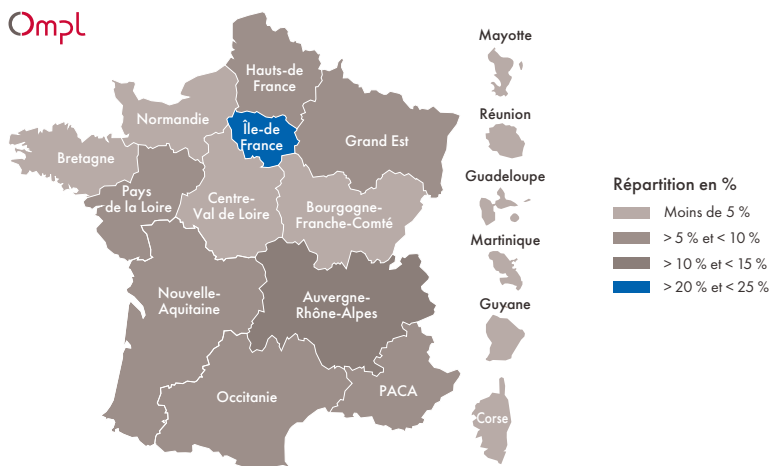
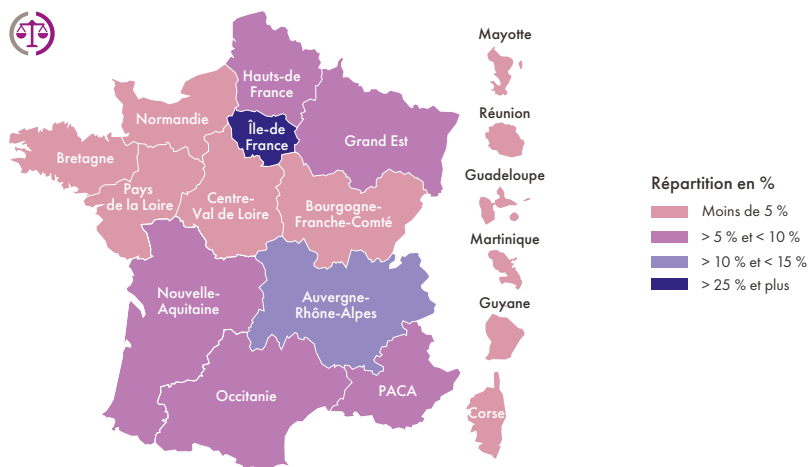
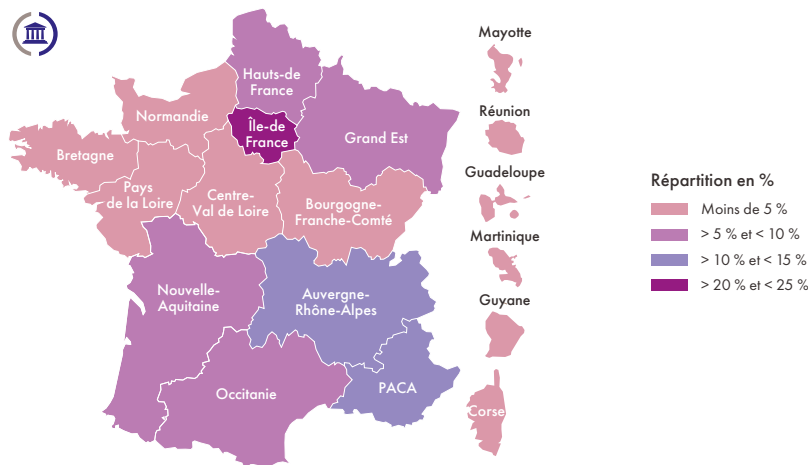


PRÈS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 21,9 % des salariés de la branche mais son poids est moins important que pour l'ensemble du secteur (37,5 %).
- L'Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (12,7 %).
- La Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place en nombre de salariés (10,4 %).

Ces trois régions regroupent 45,0 % des salariés de la branche.

Effectifs par région (%)



Source: Insee, DADS 2019.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour le Centre-Val de Loire (90,2 %) et atteint un minimum pour les DOM (72,0 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	79,2	80,9	85,2
Bourgogne-Franche-Comté	82,4	79,2	87,1
Bretagne	83,0	80,8	84,4
Centre-Val de Loire	90,2	80,6	86,4
Corse	84,6	79,6	83,7
DOM	72,0	78,2	83,9
Grand Est	87,6	80,0	86,5
Hauts-de-France	86,5	77,3	84,2
Île-de-France	78,4	73,0	77,6
Normandie	85,7	82,0	86,2
Nouvelle-Aquitaine	87,1	81,4	86,0
Occitanie	79,4	80,0	85,3
Pays de la Loire	79,6	78,0	85,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	78,7	80,1	85,1
Ensemble	81,5	77,4	83,7

Source : Insee, DADS 2019.